

**Appel d'offres régional 2018
DOCUMENT DE PRÉSENTATION
Date limite de dépôt des candidatures : 20 décembre 2018**

Ce document fournit les informations nécessaires au dépôt d'une « demande de soutien à un projet de recherche AUF/CNRS-L ». Les domaines visés sont : *Sciences humaines et sociales – Sciences de base et de l'ingénieur orientées vers l'application - Environnement, Énergie, Eau - Santé et Sciences Médicales – Agriculture.*

Afin de compléter votre dossier, vous devrez remplir et soumettre dans les délais impartis le formulaire de candidature, accompagné des pièces justificatives demandées, par email, aux adresses suivantes :

mireille.el-rayess@auf.org et enjeim@cnrs.edu.lb

(Prière de soumettre votre candidature aux DEUX adresses ci-dessus)

1. PRÉSENTATION DE L'ACTION DE PROJET

L'AUF et le CNRS-L œuvrent tous les deux dans le domaine de la recherche. Afin de promouvoir la synergie entre ces deux institutions et pour renforcer les compétences scientifiques francophones, l'AUF et le CNRS-L s'accordent à soutenir des projets de recherche.

2. PRINCIPAUX OBJECTIFS POURSUIVIS

L'objectif général de cet appel est la structuration durable de la coopération scientifique et institutionnelle

Il vise également le :

- Renforcement scientifique des universités du Liban et du Moyen-Orient,
- Développement de la coopération scientifique entre universités,
- Soutien aux jeunes chercheurs,
- Appui au transfert des compétences,
- Aide à la production et à la diffusion de savoirs au niveau de la région Moyen-Orient.

3. MODALITÉS DE PARTICIPATION ET CRITÈRES DE SÉLECTION

3-1: Cadre de la candidature

3-1-a- Le caractère multilatéral des projets doit être attesté.

3-1-b- Les projets sont menés par un réseau de trois universités au moins :

- L'établissement porteur du projet doit être libanais membre de l'AUF
- Les établissements partenaires doivent être membres de l'AUF de pays différents de celui du porteur ayant des relations diplomatiques avec le Liban et de deux régions différentes (la répartition par région de l'AUF est à respecter : www.auf.org/membres/).

3-1-c - Activités concernées : actions de recherche et/ou d'innovation, de courte durée ayant une dimension pluridisciplinaire répondant aux défis majeurs du Liban et de la région.

- Bénéficiaires : enseignants chercheurs, jeunes doctorants ou post-doctorants

- Durée de l'appui : 24 mois

3-2: Critères de sélection

La sélection des projets tiendra compte des critères suivants :

3-2-a- L'ancrage du projet dans des partenariats déjà existants : les universités impliquées ont déjà développé des liens de coopération dans le cadre ou en dehors de l'AUF et du CNRS-L ;

3-2-b- La valorisation du projet : le dossier de candidature devra préciser la production scientifique attendue et les modalités de publication et/ou de vulgarisation.

3-2-c- La diversification du partenariat opérationnel : il est possible d'associer en plus des universités partenaires du projet un ou des partenaires non bénéficiaires du soutien (universités non membres de l'AUF, entreprises, collectivités locales, acteurs non gouvernementaux, etc.). Une lettre d'engagement de chaque partenaire est demandée et devra préciser son implication.

3-2-d- La participation des bénéficiaires. Un co-financement du partenaire libanais doit être assuré à hauteur de 50 % du budget total. Le co-financement ne peut pas comprendre les frais généraux (loyer, électricité, connexion internet ...), les frais de fonctionnement ni les ressources salariales des établissements partenaires.

Le co-financement par le reste des partenaires est également recommandé.

4. PROCESSUS DE SELECTION DES PROJETS

Le dossier doit être complété obligatoirement et soumis par email, accompagné des pièces justificatives demandées au paragraphe 7. Les pièces demandées doivent toutes être rédigées ou traduites en français et déposées en format .pdf. Les dossiers déposés, après vérification de leur recevabilité administrative, seront soumis à l'expertise. Un classement des projets, en tenant compte de l'expertise scientifique, sera proposé par l'AUF et le CNRS-L. La sélection finale sera affichée diffusée sur les sites officiels de la direction régionale du Moyen-Orient de l'AUF et celui du CNRS-L.

5. FINANCEMENT DES PROJETS

5-1- Cadre du financement

Le montant de la subvention demandée ne peut excéder 18 000 Euros. Pour chaque financement complémentaire, il convient de joindre une attestation, sachant que le co-financement est exigé.

Le soutien demandé doit respecter les barèmes spécifiés dans le formulaire de candidature, et ne concerne que les dépenses suivantes:

- Missions de recherche, d'expertise, de réunions de partenaires et de comités (30 % à 50 %, billet d'avion, indemnités de séjour et assurance)
- Allocations de mobilités de jeunes chercheurs et/ou doctorants (20 % : billet d'avion, indemnités de séjour et assurance)
- Soutien documentaire, publication et mise en ligne de contenus
- Matériels ou produits scientifiques et d'appui (Hors équipement durable)

Important : Toute assurance (voyage, santé, rapatriement sanitaire, responsabilité civile, vol, etc.) est de l'entière responsabilité des bénéficiaires de la subvention. L'AUF et le CNRS-L déclinent toute responsabilité en ce domaine.

5-2 Mise en œuvre du financement et suivi du projet

L'appel apportera son soutien à 2 projets issus des thématiques concernées par cette annonce.

La contribution du CNRS-L sert à financer exclusivement les activités des partenaires libanais. En contrepartie, l'établissement d'origine de chaque partenaire libanais doit s'engager à apporter un co-financement au moins équivalent à la subvention qu'il a reçue (voir modèle joint).

La contribution de l'AUF sert à financer les autres partenaires du consortium.

Lorsque le projet est retenu, une convention indiquant le montant accordé et précisant les modalités des engagements financiers est signée entre l'université porteuse du projet d'une part et l'AUF et le CNRS-L d'une autre part. La convention précise les modalités de mise en œuvre du soutien et le suivi du projet.

5-3 Clôture du projet

Le projet terminé, son coordinateur doit remettre à l'AUF et au CNRS-L dans les meilleurs délais, un rapport final (scientifique, et administratif et financier accompagné des pièces justificatives). En l'absence de rapport final, le coordinateur du projet devra restituer la totalité de la subvention.

6. CALENDRIER

12 octobre 2018 :	Lancement de l'appel d'offres
20 décembre 2018 :	Date limite de dépôt des dossiers
Janvier – Février 2019 :	Évaluation des projets et affichage des résultats sur les sites de la DRMO et du CNRS-L
Mars 2019 :	Démarrage des projets

7. LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre le formulaire et la totalité des pièces suivantes en français qui conditionnent sa recevabilité. Il doit être soumis par courriel avant le **20 décembre 2018**, délai de rigueur.

- Le formulaire de candidature, dûment complété par le coordinateur du projet. L'engagement officiel du plus haut responsable de l'établissement présentant le projet (voir modèle joint)
- L'engagement officiel de chaque partenaire signé par le plus haut responsable de l'établissement, précisant le nom du chercheur principal impliqué dans le projet (voir modèle joint). Ce courrier doit mentionner la participation ou l'appui de l'institution porteuse ou associée au projet, son engagement académique et financier en précisant la contribution. Lorsqu'un(e) Institut/École/Faculté est rattaché(e) à une université, c'est la signature du plus haut responsable de l'université (Président ou Recteur) qui doit figurer sur les documents
- Les curriculum vitae synthétiques du coordinateur du projet et des chercheurs représentant les partenaires
- Le calendrier prévisionnel d'exécution
- Le « budget prévisionnel » détaillé avec un échéancier mettant en évidence la participation de chaque partenaire
- S'il existe un financement complémentaire, joindre les attestation(s) correspondante(s)

8. LISTE DES DISCIPLINES

Discipline	Code AUF	Discipline	Code AUF
Administration publique	D100	Gestion	D125
Agro-alimentaire	D101	Histoire	D126
Agronomie	D102	Hydrologie	D127
Aménagement du territoire	D103	Informatique	D128
Anthropologie	D104	Langues	D129
Archéologie	D105	Linguistique	D130
Architecture	D106	Littératures	D131
Arts	D107	Mathématiques	D132
Astronomie	D108	Médecine	D133
Biologie	D109	Médecine vétérinaire	D134
Biotechnologies	D110	Océanographie	D135
Chimie	D111	Philosophie	D136
Commerce	D112	Physique	D137
Communications	D113	Politique	D138
Criminologie	D114	Psychologie	D139
Démographie	D115	Religions	D140
Droit	D116	Santé	D141
Ecologie	D117	Sciences de l'information	D142
Economie	D118	Sociologie	D143
Education	D119	Statistiques	D144
Environnement	D120	Télécommunications	D145
Foresterie	D121	Téledétection	D146
Génie	D122	Tourisme	D147
Géographie	D123	Traduction	D148
Géologie	D124	Travail social	D149

9. GRILLES DES MONTANTS DES MOBILITES

Barèmes pour allocations à la mobilité de doctorat (en euros)

Classement pays d'accueil*	Allocation mensuelle forfaitaire	Prime d'installation pour les mobilités de plus de 4 mois
Élevé	810 €	400 €
Intermédiaire	570 €	285 €
Faible	480 €	235 €

Barèmes des indemnités de mission (en euros)

Classement pays d'accueil*	Allocation mensuelle forfaitaire
Europe de l'Ouest	140 €
France	180 €
Autres zones	110 €